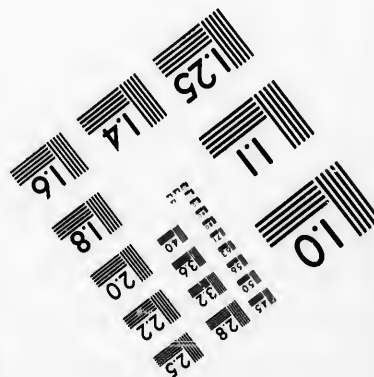
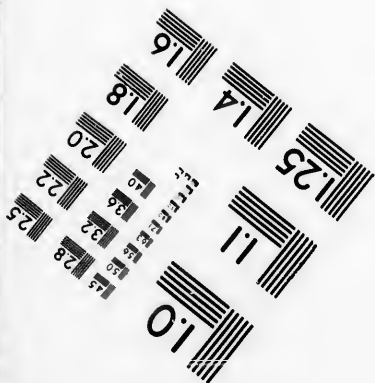
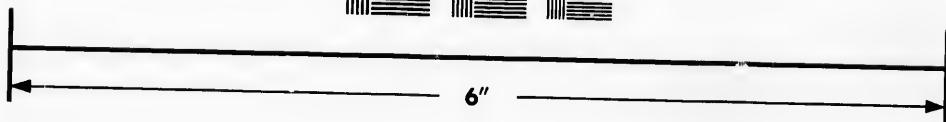
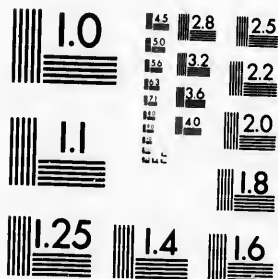


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1993**

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input checked="" type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées  |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées                    |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression                    |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/<br>Pagination continue   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/<br>Comprend un (des) index  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear<br>within the text. Whenever possible, these have<br>been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Title on header taken from: /<br>Le titre de l'en-tête provient:                          |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /<br>Commentaires supplémentaires:   | <input type="checkbox"/> Title page of issue/<br>Page de titre de la livraison                                     |
|  | <input type="checkbox"/> Caption of issue/<br>Titre de départ de la livraison                                      |
|  | <input type="checkbox"/> Masthead/<br>Générique (périodiques) de la livraison                                      |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

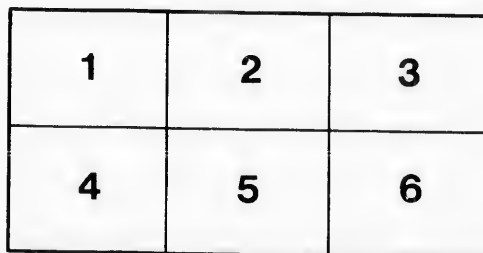
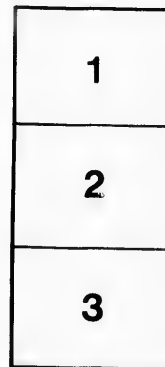
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

qu'il  
cet  
de vue  
e  
tion  
és

32 x

87  
*Chancel*  
1400

---

# Huile de Charbon

---

Bilan Liberal---Bilan Conservateur

---

FC550

H85

1900

P\*\*\*



National Library  
of Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

891100

# HUILE DE CHARBON

## BILAN LIBERAL

Le Parti libéral diminue les droits de 26 2/3 pour cent,

Brise le *combine* du *Standard Oil* avec les compagnies de chemin de fer,

Facilite l'importation et le transport et

Refuse de continuer la charte du *Dominion Oil Pipe Line Co.*

Le *Globe* dénonce le *combine*.

## BILAN CONSERVATEUR

Le Parti conservateur impose des droits élevés,

Empêche l'importation par des règlements oppressifs et

A incorporé la *Dominion Oil Pipe Line Co.*

Le *Mail & Empire* ne veut pas de l'abolition des droits.

Le gouvernement Laurier, en arrivant au pouvoir, s'est empressé de réduire la taxe sur l'huile de charbon afin d'en diminuer le prix. ||

A la session de 1897, les droits ont été réduits de 16 2/3 par cent. Le gouvernement Laurier a en même temps fait disparaître les restrictions imposées par le gouvernement conservateur quant à l'importation, au transport et à l'inspection. ||

Ainsi, l'inspection ne pouvait se faire que lorsque l'huile était en quarts. Le gouvernement Laurier en a permis l'inspection, soit que l'huile fût dans des chars-réservoirs, ou même dans des bateaux-réservoirs. ||

Il n'y avait que certains ports où l'huile de charbon pouvait être importée en chars-réservoirs. Le gouvernement Laurier a augmenté le nombre de ports où l'huile pouvait être importée et inspectée.

On ne pouvait pas, sous le régime conservateur, se servir de wagons-réservoirs ou de vaisseaux-réservoirs pour vendre l'huile à domicile. Le gouvernement Laurier a aussi enlevé cette restriction.

On sait que le transport par bateaux se fait toujours à meilleur marché que par chars, et c'est pour cela que le gouvernement actuel, dans le but de mettre l'huile à aussi bon marché que possible a permis l'importation et le transport de l'huile dans des bateaux-réservoirs. ||

Les puits d'huile de pétrole appartiennent à des cultivateurs canadiens, mais les raffineries, qui avaient été protégées à outrance par le gouvernement conservateur, viennent de vendre et de se livrer entre les mains du gigantesque monopole qui s'appelle le *Standard Oil*.

Dat  
torisée p  
du Dom  
de Petro  
de Sarni

Il s  
pour emp  
convenu  
derniers  
nia à M  
gara Fal

Les c  
de choses  
re combi  
et le Pac

Le g  
pendantes  
cette enq  
mais dan  
question  
quête.

De p  
taller sur  
pourrait



D'abord, en se servant de conduits dont la construction avait été autorisée par le parti conservateur en 1887, lorsqu'ils ont accordé la charte du *Dominion Oil Pipe Line Co.*, le *Standard Oil* a fermé la raffinerie de Petrolia pour tout monopoliser et amener l'huile brute à la raffinerie de Sarnia.

Ils se sont ensuite concertés avec le Grand-Tronc et le Pacifique pour empêcher l'importation de l'huile américaine, et à cette fin il a été convenu entre le *Standard Oil* et le Grand-Tronc et le Pacifique que ces derniers chargeraient 20 cents par cent livres pour le transport de Sarnia à Montréal, et 35 cents de Niagara Falls à Montréal, quoique Niagara Falls se trouvât à 77 milles moins loin de Montréal que Sarnia.

Les compagnies indépendantes se sont alors révoltées contre cet état de choses et ils ont porté plainte devant le gouvernement, en alléguant une *combine* qui avait été formé entre le *Standard Oil* et le Grand-Tronc et le Pacifique.

Le gouvernement, afin de venir au secours de ces compagnies indépendantes, a d'abord voté une somme suffisante pour faire les frais de cette enquête. D'ordinaire ces enquêtes sont faites aux frais des parties, mais dans le cas actuel, le gouvernement, voyant qu'il s'agissait d'une question d'intérêt public, a voulu lui-même faire les frais de cette enquête.

De plus, il a permis à l'une des compagnies indépendantes de s'installer sur les bords du canal Lachine et d'y placer des réservoirs où elle pourrait décharger son huile des bateaux sans frais de transbordement.

Ces réservoirs sont maintenant à se construire sur le bassin Wellington, à Montréal, et sous peu ils seront prêts et le transport de l'huile par bateaux pourra se faire par ces compagnies indépendantes sans être obligées de passer par les exigences du combine des compagnies de chemin de fer et du *Standard*.

Enfin, le gouvernement vient de publier un Ordre en Conseil, en date du 1er mai 1900, par lequel il a annulé les taux de fret exorbitants que les compagnies de chemin de fer chargeaient sur l'huile américaine.

C'est la première fois dans l'histoire du pays qu'un gouvernement entreprend de sauvegarder les droits du peuple en annulant des taux de fret que les compagnies de chemin de fer avaient adoptés.

Dans la session de 1900, la *Dominion Oil Pipe Line*, qui avait eu en 1887, sous le régime conservateur, une charte lui donnant le pouvoir de poser des tuyaux dans toutes les parties du pays et d'exproprier, a voulu obtenir la confirmation de ces privilèges exorbitants. Les députés libéraux se sont fortement opposés à la continuation de ces privilèges. Les promoteurs ont offert d'abandonner entre autres le droit d'expropriation qu'ils avaient, mais les libéraux n'ont pas voulu céder et la compagnie a été obligée de retirer son projet de loi.

On a parlé d'abolir davantage les droits sur l'huile de charbon. Le *Tail & Empire* s'y est fortement opposé dans un article publié le 4 mai 1900, où il disait :

" Quelques journaux, amis du gouvernement d'Ottawa, prétendent que le moyen de se débarrasser du monopole du *Standard Oil* serait d'abolir entièrement le droit protecteur sur l'huile,

F' " Voyons comment cela fonctionnerait. Le monstre (*Standard Oil*) ne possède pas les puits d'huile. Il achète simplement leurs produits "

F' " Dans ces puits, l'argent canadien est investi et des milliers de canadiens comptent sur leur exploitation pour vivre "

F' " Si le droit est enlevé, le *Standard Oil* cessera alors d'acheter un seul quart d'huile brute pour la raffiner dans sa raffinerie canadienne, où il peut importer de l'huile raffinée américaine de ses raffineries américaines. Ainsi, l'abolition du droit frappera les canadiens, mais ne gênera nullement le monstre. "

E! Voilà ce que dit l'organe conservateur sur l'abolition des droits.

F' Il est vrai que l'huile de charbon est plus chère qu'autrefois, mais c'est le résultat du *combine* avec les compagnies de chemin de fer. Mais grâce à l'énergie d'un bon gouvernement libéral, ce *combine* se trouve brisé.

F' On nous apprend que les compagnies de chemin de fer ne veulent plus se soumettre à la décision du gouvernement. Il y a alors un remède, n'est d'amener la question devant les tribunaux pour faire mettre à exécution la décision du gouvernement, et les compagnies indépendantes sont actuellement à prendre les mesures nécessaires dans ce sens.

F' D'ailleurs, le gouvernement vient de leur permettre d'utiliser des terrains qu'il a sur les bords du canal Lachine où elles pourront transporter leur huile par bateaux, sans se servir de chemins de fer.

VI. Le monopole a donc vu ses beaux jours.

